



Le Cheval pur-sang

Date : 1852

Type d'oeuvre : statue

Catégorie de monument : Statuaire décorative, sculpture animalière

Matériaux : bronze

Sculpteur(s) : Fratin, Christophe (*Metz 1800 - Le Raincy 1864*)

Fondeur : Eck et Durand (? - ?)

Localisation à l'origine : France, Grand-Est, Moselle, Metz, jardin de l'esplanade

Localisation actuelle : France, Grand-Est, Moselle, Metz, devant le Palais de Justice

Inscriptions : signé sur la plinthe : FRATIN

Historique : 1848 : la statue est commandée par le ministre de l'Intérieur pour la somme de 8000 francs.

1852 : elle est offerte par le gouvernement à la ville de Metz. Elle est l'objet de nombreuses critiques. L'allure du cheval est considérée comme inexacte car il marche en avançant les deux pattes du même côté. Mais il semble que cette manière, appelée à l'amble, est courante chez les poulains et chez certains pur-sang arabes.

1859 : elle est déplacée en face de sa première localisation, puis au jardin Boufflers en 1889 et devant le Palais de Justice en 1897.

Expositions : 1850, Paris, Salon, n° 3394

Source : Fonds Debuison

Documentation du musée du Louvre

Documentation du musée d'Orsay, diapositives CCh 1995, AP 2004

2002, 21 janvier, communication écrite de Mme Barthel, Metz, Archives municipales

2012, relevé sur le terrain par l'équipe scientifique

Bibliographie : 1916, Lami, Stanislas, Dictionnaire des sculpteurs de l'Ecole française au dix-

neuvième siècle, quatre volumes, t. II, p. 404

1991, Jouffroy et Bleirard, Les Statues de Metz, Metz, éditions Serpenoise, pp. 23-24

Identifiant : 1882

